



**A.V.E**

**ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT**

**12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02**  
*Association agréée pour la protection de l'environnement  
pour la commune de Venelles*  
**Adresse E mail : venelles.environnement@gmail.com**

Venelles, le 28 septembre 2012

**Chers Adhérents et Chers Amis,**

L'année 2012 a été marquée par une succession d'élections qui ne nous ont pas permis d'intervenir sur la place publique. Ce qui est conforme à nos statuts.

Nous avons pu organiser avec le CIQ de Venelles une première rencontre nous permettant de débroussailler la réglementation et les procédures en amont de la publication du PLU. Nous souhaitons poursuivre ce débat qui a permis à une grande partie d'entre vous d'être présents.

Nous organisons donc AVE et CIQ une deuxième conférence sur : "**le PLU à quoi ça sert ? Comment ça marche ?**" qui sera présentée par une doctorante en Aménagement du territoire de l'Université de Provence le Jeudi 25 Octobre 2012 à 17H30 Salle de la Grande Terre.

D'autre part, nous avons pris la décision de demander à Madame la Présidente de la CPA de surseoir au projet d'aménagement parking relais des Michelons partie Sud. Nous avons confirmé cette demande auprès de la Mairie de Venelles.

Vous trouverez ci-joint 3 documents :

**1°/ Lettre à Mme la Présidente de la CPA**

**2°/ Lettre à M. Le Maire de Venelles**

**3/ Copie de la décision du Conseil du 12 juillet 2012.**

Nous vous proposons une action précise, à savoir :

**Signature d'une pétition le Samedi 6 Octobre 2012 de 10H à 12 H sur le marché de Venelles**  
**Signature d'une pétition le Samedi 13 Octobre 2012 de 10H à 12 H sur le marché de Venelles**  
**Soirée Pizzas le Samedi 20 Octobre 2012 à 18 heures, sur la parcelle privée attenant au garage Susini**

Notre volonté est d'autant plus affirmée que nous observons que la décision du Conseil municipal du 22 février 2012, page 3 de couper la forêt de la parcelle concernée (4600 m<sup>2</sup>- voir plan) fait partie du paragraphe "**Aménagement du territoire et développement durable**".

Nous espérons vivement que malgré plusieurs courriers restés sans réponse à ce jour, la nouvelle équipe municipale pourra mettre en place une concertation minimum avec les associations.

Merci de vos remarques et commentaires. Nous en reparlerons sur le marché, notre conseil d'administration se tient à votre disposition pour toute information complémentaire à ce sujet.

Merci encore de votre confiance, nous en avons besoin en absence d'une absence de concertation pour le moment des élus municipaux.

*Guy-Jean Abel, président A.V.E*